



SAINT ANDRE D'OLERARGUES



BULLETIN MUNICIPAL **N° 16**

Janvier- Juillet 2023

www.mairie-saintandredolerargues.fr

SOMMAIRE

Edito	2
Informations pratiques : artisans, numéros utiles, contacts associatifs, démarches administratives ...	4
Sécurité & Environnement	12
Risque incendie, OLD, réglementation en matière de feu	12
Redevance incitative, consigne de tri, enlèvement des conteneurs...	15
Vie du village	18
Etat civil	18
Vie du village	20
École	21
Engagement citoyen	24
Travaux	25
Paroles aux associations	29
Un peu d'histoire	34

Edito du Maire

Chères Olérarguaises, Chers Olérarguais,

L'été est là, les cigales chantent au soleil et nous profitons de cette fin de mois de juillet pour publier le nouveau bulletin municipal reprenant les premiers mois de 2023 et vous fournir les principales informations qui rythment la vie de notre municipalité et de notre commune.

Le 11 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2023 (624 717 € en fonctionnement et 257 202 € en investissement), sans augmentation des taux d'imposition communaux, même si forcément par les temps qui courent (coût de l'énergie, matériaux et contexte inflationniste), le fonctionnement communal s'en retrouve lui aussi impacté.

Notre niveau d'endettement diminue tout doucement, des petits investissements pour améliorer la vie de nos concitoyens restent possibles comme vous pourrez le lire dans les pages du bulletin.

Cette situation financière globale qui s'améliore petit à petit va nous permettre cette année, tout en restant prudents, de réaliser un projet que notre ancienne municipalité avait déjà en tête (Entre temps une nouvelle école a vu le jour), il s'agit de la création d'un terrain multisport.

Enfin ! Notre commune aura son premier équipement sportif !

Cet investissement sera au service de tous. Il permettra aux enfants de l'école, sur des créneaux prioritaires, de pratiquer différentes activités sportives dans un espace adapté et sécurisé.

Cet équipement servira aussi, en accès libre, à tous les habitants : adolescents, actifs, retraités, que ce soit dans un cadre associatif, familial ou individuel.

Son lieu d'implantation a été étudié de manière à permettre cette utilisation par tous, scolaire et tout public : positionnement central au sein du village, parking, éclairage solaire et sanitaires publics à proximité.

Pour pouvoir réaliser ce projet, on s'est attaché à obtenir le maximum de subventions. En déposant un dossier argumenté tout d'abord auprès de l'Agence Nationale du Sport. Celle-ci l'ayant classé dans les dossiers prioritaires, elle nous a accordé une subvention de 50 %, à laquelle s'ajoute une subvention acquise auprès du Département de 25 %.

Les travaux de terrassement sont actuellement en cours, sous la place du village, comme certains l'auront peut-être remarqué.

Vous trouverez dans ce bulletin également un grand article sur le nouveau système de ramassage des Ordures Ménagères (OM) et emballages (sacs jaunes) qui se met en place depuis début 2023. C'est certes, un changement plus important pour notre commune puisque Saint André passe d'un ramassage avec conteneurs collectifs à un ramassage en porte en porte avec des conteneurs individuels, à l'instar de l'ensemble des communes de l'agglomération du Gard Rhodanien.

Beaucoup se posent encore des questions, ce qui est normal et plusieurs petits dysfonctionnements sont encore remarqués. Il faut un peu de temps à l'Agglomération du Gard Rhodanien pour appréhender et mettre en place ce nouveau mode de fonctionnement qui est de sa compétence sur l'ensemble des communes, comme il nous faut à tous un peu de temps pour prendre de nouvelles habitudes.

Néanmoins cela avance et il est temps de s'y adapter car tout récemment vient de débiter le retrait des bacs collectifs sur notre commune. Bien trop souvent d'ailleurs, ces conteneurs

collectifs étaient malheureusement aussi le lieu de dépôt sauvages, d'encombrants devant aller en déchetterie et autres incivilités. Je vous invite donc, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à prendre contact avec le service déchets de l'agglomération afin de vous doter d'un conteneur individuel (en remplacement des conteneurs collectifs voués à disparaître) et de vous en servir pour tester jusqu'à la fin de l'année si sa capacité est adaptée ou non à votre foyer.

Tout récemment la mairie a souhaité continuer à participer à un projet d'aménagement du territoire pouvant être intéressant pour notre commune, il s'agit du projet de création du Parc Naturel Régional des Garrigues (PNR).

Certes c'est un projet de longue haleine mais qui pourrait contribuer à préserver les paysages du territoire mais aussi en valoriser les richesses (agricoles, artisanales, touristiques...). Ce projet concernait au départ un périmètre d'environ 80 communes (dont Saint André) entre Cèze et Gardon avec en son centre le Pont du Gard et Uzès. C'est une sorte de « label » qui permet également de lever des fonds pour mener à bien certaines actions propres aux territoires ruraux. Portée en son temps par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, c'est désormais le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Uzège-Pont du Gard qui assure la continuité de cette procédure. Or, dernièrement suite à la révision de l'étude d'opportunité, notre commune n'en fait plus partie, sans explication bien sûr. La municipalité est intervenue auprès du PETR et de différentes instances dont la Région (qui valide le périmètre ou non) pour que notre commune soit réintégrée dans cette étude, afin de se donner ainsi l'opportunité de juger par la suite de l'intérêt d'en faire partie ou non, en fonction bien sûr de ce qui sera décidé au niveau des actions à mener, de leur coût, etc. Rien n'est facile mais nous continuerons à suivre ce dossier.

Les années se succèdent et ne se ressemblent par forcément.

Après une année 2022 marquée par un état de sécheresse généralisé sur l'ensemble du pays, certains habitants ayant fait remonter des dommages sur leur habitation, la mairie a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, reconnue le 3 mai 2023 et ouvrant ainsi une période de démarches auprès des assureurs, souvent longues.

Dernièrement c'est plutôt une « grosse pluie » qui malgré tout, a causé quelques petits dégâts sur nos chemins, talus et bâtiments que nous nous employons à résoudre.

Dans ces situations-là, bien souvent, avec le soutien de plusieurs habitants, nous arrivons à parer au plus pressé (balisage de sécurité, déblaiement terre, arbres coupés...) et avec les moyens du bord.

Cet édito me permet de remercier toutes ces personnes, qui le font naturellement ou bien se joignent à nous lorsque nous organisons des opérations programmées de nettoyage ou de bouchage de trous par exemple.

Ce sont aussi des petits gestes comme de ramasser des papiers qui traînent ou encore des feuilles mortes tombées des platanes devant sa maison et au-delà. Ce sera mon petit clin d'œil...Merci Marthe !

C'est ce qui fait qu'on est un village, où malgré toutes les petites tracasseries qui peuvent exister, il fait bon vivre.

Bonne lecture ! Passez un bel été et prenez soin de vous !

Nathalie Lacousse

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Téléphone : 04 66 79 08 03

Télécopie : 04 66 79 08 47

Email : mairie.saintandredolerargues@gmail.com

Site internet : www.mairie-saintandredolerargues.fr

Accueil Public :

Mardi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Permanence téléphonique du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 (sauf mercredi après-midi)

NUMÉROS D'URGENCE :

- Gendarmerie :

- ♦ Brigade de St Laurent la Vernède :
04 66 72 90 01

(Ouverte mardi et samedi de 9h et 12h)

- ♦ En dehors de ces horaires, contacter
la brigade d'Uzès : 04 66 22 54 66

- **Police** 17
- **SAMU** 15
- **SAMU Social** 115
- **Pompiers** 18
- **N° d'urgence européen** 112
- **Numéro d'appel pour les** 114

personnes avec des difficultés à entendre ou à parler :

(Composer le « 114 » dans la fonction
SMS/message de votre téléphone
accompagné de votre message
d'urgence).

www.urgence.114.fr

- **Violences Femmes Info :** 3919

Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou
mobile, du lundi au samedi de 9h à 19h

- **Centre Hospitalier de
Bagnols/Cèze :** 04 66 79 10 11

- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25

- **Pharmacie de garde :** 32 37

CONTACTS OU NUMEROS UTILES :

- **EDF :** Coupure/panne : 0 800 47 33 33

- **VEOLIA :** gestionnaire du réseau AEP : 0 969 329 328

- **ORANGE :** 3900 (particuliers) ou 3901 (professionnels)

- **ENEDIS :** Si coupure prolongée, situation dangereuse
(particuliers et pros) ou projets de raccordement :
Tel : 09 72 67 50 30 (du lundi au vendredi de 8h à 17h).

- **Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien :**
1717, Route d'Avignon. 30200 Bagnols/Cèze
Tél : 04 66 79 01 02

-Préfecture du Gard :

10, avenue Feuchères. 30 000 Nîmes

Tél : 0466 36 40 40

Courriel : prefecture@gard.gouv.fr

- **Conseil Départemental du Gard :** www.gard.fr
À Nîmes : Hôtel du Département Rue Guillemette :
04 66 76 76 76

Bagnols/Cèze : 2, place S. Allende :

- Centre Médico-social : 04 66 33 30 00
- Antenne Conseil départemental : 04 66 33 30 70
- Unité territoriale (Routes) : 04 66 39 66 39

Situation des routes du Gard : www.inforoutes30.fr

DÉCHETTERIE :

A St Marcel de Careiret - Croisement RD9 / RD6.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Et samedi de 8h à 11h50 et de 13h à 16h50

(Fermeture le mercredi et les jours fériés)

RAMASSAGES des ORDURES MÉNAGÈRES :

- **Ordures Ménagères** (poubelles noires, à sortir la veille, poignée tournée vers la voie) :
Mardi matin à partir de 6h30
- **Déchets recyclables, emballages** (sacs jaunes à sortir seulement la veille au soir) :
Mercredi matin : à partir de 6h30

INFORMATIONS PRATIQUES

PRODUCTEURS LOCAUX

✓ CELLIER « TERRES D'AÏEUX »

Cave Coopérative de St Marcel de Careiret et St André d'Olérargues
Croisement Route de St André RD23/RD6
à St Marcel de Careiret.
Tél 04 66 39 93 84 – 06 23 42 19 11
terre-aieux@orange.fr

✓ DOMAINE ALGAL

Producteur de Spiruline
La Fumade – Tel : 04 66 82 62 75
Email : domainealgal@gmail.com
http://www.spirulinealaferme.com

✓ DOMAINE DU CHANOINE RAMBERT

Producteur de vins et de légumes
RD 143- La Bégude Tel : 04 66 79 01 74
Site : http://chanoine.rambert.free.fr

✓ LE MIEL D'EZECHIEL

Producteur de miel
La Fumade – 06 60 26 08 74

✓ LES AGNEAUX DE FABIEN

Elevage agneaux
(Vente en caissette à la ferme)
RD 23-Près de malons - 06 74 40 56 91
bouchet.fabien@hotmail.fr

✓ MANADE DU JONCAS

Vente directe de viande
Tel : 04 66 89 30 42 / 06 76 59 76 88
manadedujoncas@gmail.com
www.manadedujoncas.com

✓ LE MAS DU BARDO

Production de plantes aromatiques et
médicinales. Permaculture
Agriculture biologique certifiée Ecocert

✓ MURIEL PRADIER

Vente de légumes, œufs et poulets
4135 Route de Christol – 04 66 89 48 24

✓ LA FERME DU HAUT RUSSARGUES

Fromages de Chèvres
Livraisons au village les jeudis après-midi
après commande au :
06 78 03 47 50 – infos sur Facebook

GITES et LOCATIONS SAISONNIERES

✓ Un grand choix d'hébergements

Voir sur le site Mairie -onglet « Tourisme »
www.mairie-saintandredolerargues.fr

Les personnes non référencées ici et désirant l'être,
ainsi que les personnes désirant modifier ou
supprimer ce référencement doivent s'adresser à la
mairie
Adresse-E-Mail:
mairie.saintandredolerargues@gmail.com

ARTISANS/PROFESSIONS LIBÉRALES

Construction - Bâtiments

- ✓ **SABER**-Bergerie de la Route - 04 66 79 09 34
- ✓ **DELACROIX J-Denis** -Les Prés -04 30 39 65 49/06 14 92 01 12

Electricité

- ✓ **ABC Electrique** - Les Fabrègues- 06 81 06 62 84
- ✓ **RICCI Frères Electricité** – Mas de Blanquet- 04 66 33 75 69

Peinture

- ✓ **CAMP Benoît** - La Cabane - 06 64 12 56 70

Plomberie/Climatisation

- ✓ **Jérôme VIDAL** – La Cadinière – 06 98 80 93 07
jv.entreprise30@gmail.com

Entretien élagage

- ✓ **PRADE Lionel** - Mas Sellier - 04 66 79 05 29/06 71 62 87 75

Diagnostics habitations

- ✓ **SPDI : Diagnostic Immobilier- PRADE Samuel**
Les Pièces Longues - 06 08 88 42 83

Activités photographiques

- ✓ **Soc. CHRYSALIDE- MICHEL Bernard** - Plaine de Molières
04 66 79 08 38

Patricienne en énergétique - Psychomotricienne

- ✓ **Un temps pour soi - CAULET Pascale**
Traverse du Mas de Sellier - 06 69 74 64 63.
tao.atelier@yahoo.fr

Pièces et réparations composites

- ✓ **POLYPLAN AERO** - Vincent LABROUVE -Mas de Christol
06 61 89 53 41

Infirmière/infirmier

- ✓ **GALON Lilian** - St Marcel de Careiret -06 30 76 91 75

Véhicule Transport avec Chauffeur

- ✓ **JessiJo VTC** – Saint André d'Olérargues – 06.01.98.89.44 ou
06.48.06.32.94. - jessijo.vtc@gmail.com

RESTAURATION

✓ **L'EMPREINTE Restaurant**

Av des Lavandières – 06 69 32 80 88
lempreinte.restaurant30@gmail.com
<https://www.facebook.com/Lempreinte-Restaurant-100631848174403>

✓ **La Manade du JONCAS**

Restauration de groupe sur réservation
Produits de la ferme - Animations taurines (l'été)
Tél : 04 66 89 30 42 ou 06 76 59 76 88
manadedujoncas@gmail.com
Site : <http://www.manadedujoncas.com>

✓ **Camion à pizza « DROIT AU FOUR »**

Le lundi soir à partir de 18h (devant le lavoir)
Commande au 06.61.74.73.34

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS ASSOCIATIONS

CLUB "CEUX DU REFREGEOUN"

- Président : Patrick MILOT– ceuxdurefregoun@aol.com
- Activité principale : Réunion des aînés, les mardis 14h30-18h (salle communale).
- Repas et visites touristiques périodiques.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ST ANDRE D'OLERARGUES

- Présidente : Alicia MACCHIARELLA
- Activité principale : aide logistique et organisation de manifestations en soutien à l'école publique.
- Ventes de gâteaux, ventes de fleurs et plantes, divers repas sur la place du village.

COMITE DES FETES ET DE JUMELAGE « LOU LAVANDIN »

- Présidente : Chrystelle BROUILLET - loulavandin@yahoo.fr
- Activités principales : festivités et animations des fêtes du village et du jumelage.
- Repas annuel du 08 mai
- Repas et bal du 14 juillet
- Fête votive : dernier week-end complet de juillet
- Soupe aux pois et jambons : 3eme samedi de septembre.
- Loto courant décembre

SOCIETE DE CHASSE « LA DIANE OLERARGUAISE »

- Président : Didier QUEYRANNE
- Activité principale : gestion de la chasse sur le territoire communal.

ASSOCIATION « L'OLERARTGUAISE »

- Présidente : Anne ODE – lolerartguaise30@gmail.com
- Activité principale : promouvoir la culture et l'art à travers la mise en place d'ateliers artistiques pour les enfants et les adultes.
- Cours les mercredis matin et après-midi de 14 à 18 h.

ASSOCIATION « ALPHA »

- Présidente : Nelly CHAYNE
- Activités principales : Favoriser et promouvoir le bien-être par la pratique du Gi Gong.

ASSOCIATION NIOFAR

- Présidente : Caroline GILLES
- Activités principales : Développer les échanges entre la France et le Sénégal

INFORMATIONS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE (OU "RECENSEMENT CITOYEN")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement, elle est **indispensable** pour **s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique** (permis de conduire, BEP, baccalauréat...)

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative.

➤ **Quand ?**

Vous devez vous faire recenser entre le **jour de vos 16 ans** et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

➤ **Où ?**

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile

➤ **Pourquoi ?**

Le recensement permet à l'administration :

- de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans.

➤ **Comment ?**

En fournissant une copie de la pièce d'identité de la personne concernée et du livret de famille.

Rappel

Il est possible de faire son recensement militaire jusqu'à l'âge de 25 ans.
La démarche à faire est la même que celle qui doit être faite à l'âge de 16 ans.

INFORMATIONS AIDE SOCIALE

Pour les personnes rencontrant des difficultés financières, la Mairie peut vous orienter sur les différents services pouvant vous apporter de l'aide (paiement de factures, électricité, eau, ...)

PAROLE AUX HABITANTS



Nous voulons donner la parole aux habitants du village. Alors si vous voulez partager une passion, un loisir, une activité, une œuvre... Envoyez un courrier ou mail en mairie.
Nous vous ferons une petite place dans le bulletin !

INFORMATIONS PRATIQUES

SYNDICAT AB CEZE : des aides pour s'équiper pour préserver l'eau

Le syndicat AB Cèze qui intervient dans la gestion des cours d'eau du bassin de la Cèze mène actuellement une campagne de sensibilisation sur l'économie d'eau. Le but est de sensibiliser les habitants et les touristes aux conséquences du changement climatique et donc à la nécessité d'économiser l'eau.

En ce sens, le syndicat propose aux habitants d'acquérir du matériel hydro-économe à prix réduit (offre jusqu'au 30 septembre 2023)

AB Cèze souhaite également favoriser le dialogue avec les usagers. Ainsi des phases de concertation auront lieu. La première est d'ores-et-déjà en ligne : <https://abceze.fr/onsymet/>

Pour obtenir les équipements hydro-économiques à prix réduit, financés à 70% par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, il faut habiter le territoire de compétence du syndicat. Des réducteurs de débits, des sacs économiseurs... et bien d'autres choses sont déjà disponibles. Pour commander, rendez-vous sur la plateforme TREVAL, disponible sur le site : <http://abceze.fr/onsymet/>

MÊME SOUS LA DOUCHE!

INSTALLER UNE DOUCHETTE PERMET JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIES D'EAU

Préserver notre eau, on s'y met tous ?

Habitants du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône profitez de solutions concrètes pour mieux maîtriser votre utilisation de l'eau au quotidien.

abceze.fr/onsymet

JUSQU'AU 30/09
70%
DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL HYDRO-ÉCONOME

Retrouvez notre questionnaire « Vos usages de l'eau au quotidien » en ligne jusqu'au 31/08 et participez à notre grande enquête sur votre consommation d'eau.

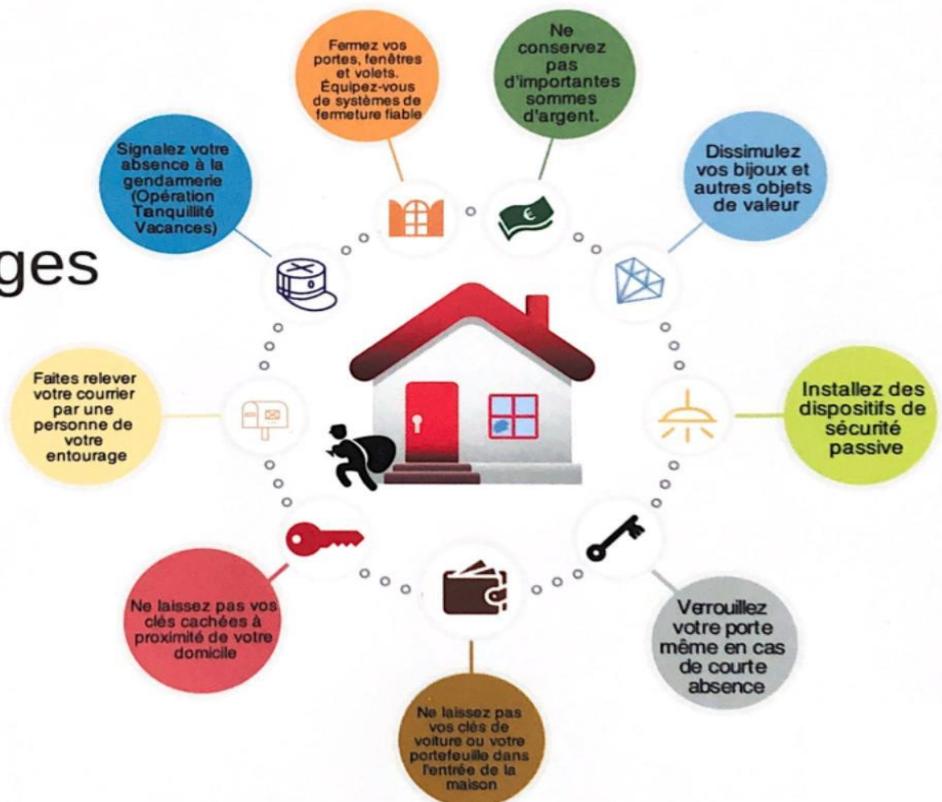
Logos: Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, République Française, Agence de l'eau

PRÉVENTION GENDARMERIE



Contre les cambriolages

Ayez les bons réflexes !



INFORMATIONS PRATIQUES

RENOVATION ENERGETIQUE : Des permanences sur le territoire

Pour vos travaux de rénovation énergétique, des conseillers énergie sont à votre disposition sur RDV pour vous renseigner sur les aides financières et réaliser un audit de votre logement.

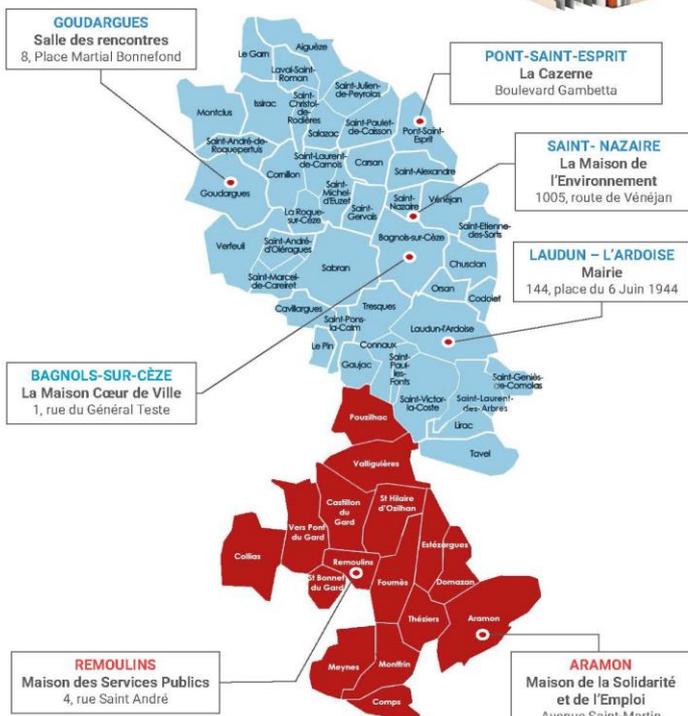
Vous souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique, le Guichet unique Rénov'Occitanie peut vous aider



Pour un habitat

+économique +confortable -coûteux

Des conseils neutres, indépendants et gratuits



Un partenariat entre votre collectivité et le Guichet Rénov'Occitanie vous permet de minimiser vos déplacements.

Prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller énergétique dans une permanence proche de chez vous.

Communes	Lieux	Permanences	Horaires
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien			
Bagnols-sur-Cèze	La Maison Cœur de Ville	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois	9h00 - 12h00
Laudun - L'Ardoise	Mairie	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	9h00 - 12h00
Saint-Nazaire	La Maison de l'Environnement	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	13h30 - 16h30
Pont-Saint-Esprit	La Cazerne 1 ^{er} étage - Salle 1.46	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	9h00 - 12h00
Goudargues	Salle des mariages	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	13h30 - 16h30
Communauté de communes du Pont-du-Gard			
Remoulins	Maison des Services Publics	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois	9h00 - 12h00
		1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois	13h30 - 16h30
Aramon	Maison de la Solidarité et de l'Emploi Bureau N°5	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois	13h30 - 16h30

Pour obtenir un rendez-vous

<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

OU

04 66 70 98 58

Lundi et vendredi de 13h30 à 17h30
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30



INFORMATIONS PRATIQUES

CEDRALIS : Dispositif d'information de la population en cas d'évènement grave - Mise à jour du fichier d'appel

La base de données Cédralis/Viappel permet à la commune d'informer rapidement la population, en cas d'évènement grave, sur notre territoire, par le biais d'un message pré-enregistré. Il est important que chaque foyer soit inscrit pour disposer de l'information au bon moment.

Nous vous invitons donc à remplir le formulaire ci-dessous.

Formulaire à retourner en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou à renvoyer par courriel : mairie.saintandredolerargues@gmail.com.

Merci de votre collaboration.

Formulaire à détacher et à renvoyer

NOM(S) : _____

Prénom(s) : _____

Numéro de téléphone fixe : _____

Numéro de téléphone portable 1 : _____

Numéro de téléphone portable 2 : _____

Autre numéro : _____

Adresse mail principale : _____

Je (nous) désire(-ons) être contacté(-es) :

Sur le téléphone fixe (vocal)

Sur le portable (vocal)

Les informations collectées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Saint André d'Olérargues pour l'usage de la plateforme Cedralis. Les données collectées ne font l'objet d'aucune autre communication.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer vos droits à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT

Malgré les quelques pluies de juin, LE RISQUE INCENDIE EST TOUJOURS TRÈS PRÉSENT



IL FAUT RESTER PRUDENT !

RISQUE DE FEU DE FORÊT

**INCENDIE DE FORÊT
UNE ORIGINE HUMAINE DANS 95% DES CAS !!**

Toute utilisation du feu peut être une source de départ d'incendie de forêt.

En été, lorsqu'on est en forêt, en zone de garrigue ou à proximité de ces espaces, on n'utilise jamais le feu quel qu'en soit l'usage :

- pas de cigarette en forêt,
- pas de barbecue,
- pas de brûlage de déchets,
- pas de lancer de lanternes thaïlandaises ou de feux d'artifice.



INCENDIES DE FORÊT

Protégez-vous et protégez la forêt !

FOREST FIRES Protect yourself and the forest
WALDBRÄNDE Schützen Sie sich und den Wald



En forêt, je respecte les règles

In the forest, I respect the rules

Im Wald halte ich mich an die Regeln

L'accès en forêt est réglementé dans le Gard
En été, avant d'aller en forêt, je me renseigne sur les conditions d'accès et les consignes à respecter

Access to the forest is regulated in the Gard. In summer, before going to the forest, I get information about the access conditions and the rules to follow

Im Departement Gard ist der Zugang zum Wald gesetzlich geregelt. Bevor ich im Sommer in den Wald gehe, informiere ich mich über die Zugangsbedingungen und die zu beachtenden Vorschriften.

NIVEAU DE RISQUE / RISK LEVEL / WALDBRANDWARNSTUFE

<p>FAIBLE / LOW / GERING</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute utilisation de feu interdite (*) - travaux autorisés - camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales - accès autorisé - circulation motorisée réglementée en forêt <p><i>// Use of fire prohibited. Forest work authorized. Camping and bivouac possible depending on local regulations. Authorized access. Regulated motorized traffic.</i></p> <p><i>// Der Gebrauch von Feuer ist verboten. Arbeiten im Wald zulässig. Bivakieren und wildes Campen laut den örtlichen Bestimmungen zulässig. Autorisierter Zugang. Motorisierter Verkehr geregelt.</i></p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; background-color: #f9f9f9;"> <p>POUR CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE ET LES CONDITIONS D'ACCÈS EN TEMPS RÉEL FLASHEZ LE QR CODE</p> <p style="font-size: x-small;">THE RISK LEVEL AND THE ACCESS CONDITIONS ARE AVAILABLE IN REAL TIME BY SCANNING THE QR CODE</p> <p style="font-size: x-small;">UM DIE WALDBRANDWARNSTUFE UND DIE ZUGANGSBEDINGUNGEN IN ECHTZEIT ZU ERFAHREN, SCANNEN SIE DEN QR-CODE</p>  <p>www.risque-prevention-incendie.fr/gard</p> </div>
<p>MODÉRÉ / MODERATE / MODERAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute utilisation de feu interdite (*) - travaux autorisés (se munir d'un dispositif d'extinction approprié) (*) - camping et bivouac possibles en fonction des réglementations locales - accès autorisé - circulation motorisée réglementée en forêt <p><i>// Use of fire prohibited. Forest work authorized (using an appropriate extinguishing device). Camping and bivouac possible depending on local regulations. Authorized access. Regulated motorized traffic.</i></p> <p><i>// Der Gebrauch von Feuer ist verboten. Arbeiten im Wald zulässig (unter Mitführung eines geeigneten Feuerlöschsystems). Bivakieren und wildes Campen laut den örtlichen Bestimmungen zulässig. Autorisierter Zugang. Motorisierter Verkehr geregelt.</i></p>	
<p>ÉLEVÉ / HIGH / HOCH</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute utilisation de feu interdite (*) - travaux autorisés de 5h00 à 18h00 (se munir d'un dispositif d'extinction approprié) (*) - camping et bivouac interdits (*) - accès déconseillé - circulation motorisée réglementée en forêt <p><i>// Use of fire prohibited. Forest work allowed from 5am to 6pm (using an appropriate extinguishing device). Bivouac and wild camping prohibited. Restricted access to the forest. Regulated motorized traffic.</i></p> <p><i>// Der Gebrauch von Feuer ist verboten. Waldarbeiten sind von 5.00 bis 18.00 Uhr erlaubt (unter Mitführung eines geeigneten Feuerlöschsystems). Es wird empfohlen, die Wälder am Morgen zu betreten. Bivakieren und wildes Campen verboten. Eingeschränkter Zutritt zum Wald. Motorisierter Verkehr geregelt.</i></p>	
<p>TRÈS ÉLEVÉ / VERY HIGH / SEHR HOCH</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute utilisation de feu interdite (*) - travaux interdits (*) - camping et bivouac interdits (*) - accès interdit - circulation motorisée interdite en forêt <p><i>// Use of fire prohibited. Forest work prohibited. Bivouac and wild camping prohibited. Access to forest areas is strongly discouraged. Prohibited motorized traffic.</i></p> <p><i>// Der Gebrauch von Feuer ist verboten. das Arbeiten, der motorisierte Verkehr, das Bivakieren, das wilde Zelten sowie der Zugang zum Wald sind verboten</i></p>	

* Selon les arrêtés préfectoraux en vigueur. Plus de renseignements en Préfecture, en mairie ou en office de tourisme. Ces interdictions s'appliquent en forêt et à 200 mètres des massifs forestiers

According to the prefectural decrees in force, more information is available at the Prefecture, the town hall or the tourist office. These prohibitions apply in the forest and 200 meters from the forest areas.

Gemäß den geltenden Verwaltungsakten der Präfektur. Weitere Informationen erhalten Sie bei der Präfektur, im Rathaus oder im Tourismusbüro. Diese Verbote gelten im Wald und 200 Meter von den Waldgebieten entfernt



**L'imprudence,
1^{ère} cause
de départ de feu.**

prevention-incendie-foret.com

Que faire face à UN INCENDIE

Appeler les sapeurs-pompiers le 18 ou le 112

Votre message d'alerte doit :

- Préciser :
 - le lieu exact du sinistre (*commune, lieu-dit...*)
 - la nature de la végétation qui brûle (*herbe, broussaille, arbres, forêt...*)
 - l'importance du sinistre (*petit feu, plusieurs dizaines de m² en feu...*)
- Dire s'il y a des personnes ou des habitations menacées
- Indiquer éventuellement un point de rendez-vous pour guider les secours.
- Donner votre numéro de téléphone et attendre la validation des sapeurs-pompiers avant de raccrocher.

Département du Gard
Maison du Département
3, rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76









PROTEGER VOTRE BIEN en APPLIQUANT LA REGLEMENTATION DES OLD OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT



*Protégez votre maison et votre famille.
La prévention c'est l'affaire de tous !*

LES FEUX DE FORÊT ça n'arrive pas qu'aux autres !



Mettez-vous dans le feu de l'action !

JE DEBROUSSAILLE

sur 50 mètres autour de ma propriété et sur 10 mètres autour de mes voies d'accès. Je me renseigne sur les différents cas de figure en fonction de la zone concernée.

J'ENTRETIENS

mon jardin en veillant à ne pas laisser de végétaux morts ni d'arbres contre ma maison ou surplombant ma toiture.

mes gouttières et ma toiture ! Pas de végétaux morts dedans ou dessus !

JE SURVEILLE MES BRAISES

pas de barbecue sur sol sec combustible mais un barbecue bâti et attaché à ma maison.

JE SUIS VIGILANT

mes mégots dans le cendrier. En été, évitez toutes étincelles lors des opérations d'entretien.



JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE,

ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non respect de mes obligations.

SE RENSEIGNER

Si vous habitez une commune soumise à un risque d'incendie de forêt, le niveau de risque auquel votre habitation est soumise peut être décrit dans plusieurs documents que vous trouverez dans votre mairie ou auprès des services de l'État.

ÉVITER TOUTE IMPRUDENCE

Respectez les réglementations et les recommandations en lien avec :

- la circulation et les accès en forêt,
- le jet de mégots,
- les déchets en forêt,
- le brûlage des végétaux et l'emploi du feu ...

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE FEU

Chaque année, **entre le 15 JUIN et le 15 SEPTEMBRE**,
TOUT EMPLOI DU FEU est strictement interdit (Arrêté préfectoral du 31/08/2012).

Par ailleurs, le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit (Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Cette interdiction est valable en tout temps et en tout lieu. Les déchets de tonte, les feuilles sèches, l'élagage d'une haie de cyprès ou autre sont concernés par cette interdiction permanente.

- Par dérogation à ce principe d'interdiction générale de brûlage à l'air libre, le brûlage des végétaux est permis dans le cadre des OLD, dès lors qu'aucun moyen d'élimination de ces déchets n'est mis à disposition des particuliers à qui s'impose cette obligation légale.
- Autre dérogation possible en cas de végétaux coupés ou sur pieds, brûlés dans le cadre d'une activité agricole et forestière.



Au titre de ces dérogations et seulement dans ce cas-là, ci-dessous un tableau récapitulatif des périodes réglementées pour l'emploi du feu.

Les périodes soumises à déclaration nécessitent de remplir en mairie un document de déclaration de brûlage.

Élimination des branchages issus des OLD

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Brûler des végétaux coupés dans et jusqu'à 200m de bois	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration			INTERDIT			Possible (*) sans déclaration				
Brûler des végétaux sur pied dans et jusqu'à 200m de bois	Possible (*) avec déclaration			INTERDIT			Possible (*) avec déclaration					

Élimination des branchages issus du débroussaillage :

- De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie
- Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers. 
- Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés. Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu, une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin).

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers 
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h 
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher 
- Réserve d'eau à proximité 
- Surveillance constante du feu 
- Extinction totale 1 heure avant le coucher du soleil 

SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT (suite)

MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le passage à la redevance incitative a pour objectif de réduire la quantité d'ordures ménagères non recyclées : encore **78% de déchets** présents dans les ordures ménagères ne sont pas triés et donc **non recyclés** !



POINT SUR LE NOUVEAU SYSTEME DE COLLECTE :

Le 02 janvier 2023, la redevance incitative entre en **année Test** : alors **testez-vous** au plus vite !

Cette année doit vous permettre de vous familiariser avec le nouveau système de levée des conteneurs individuels en porte à porte. L'objectif est de bien trier pour remplir le sac jaune, les biodéchets, le verre, le papier et ne sortir votre bac à ordures ménagères que lorsqu'il est plein. Cette mise en situation vous permettra d'évaluer le volume de vos déchets ménagers et ainsi changer gratuitement de taille de conteneurs si celle-ci ne convenait pas.

➤ **Vous n'avez pas encore votre bac ?**

Contactez le service Gestion des déchets de l'Agglomération du Gard Rhodanien :

Mail : redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Tel (n°vert) : 0800 72 49 79



Ne tardez pas, les conteneurs collectifs sont voués à disparaître dans les prochains mois (c'est déjà le cas sur notre commune au hameau du Mas Blanquet / La Bégude).

➤ **Comment positionner son bac à la collecte ?**

Cette règle vaut pour tout le monde, d'autant plus pour les bacs à serrure.



➤ **Sacs jaunes**

Les sacs jaunes (emballages) sont à retirer en mairie (2 rouleaux par foyer par an). Ils sont collectés également en porte à porte, en lieu et place de votre bac à ordures ménagères (en limite du chemin public et du lieu de passage des camions de ramassage).

➤ **Calendrier de collecte**

JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	JOUR DE COLLECTE DES EMBALLAGES
Mardi matin	Mercredi matin

Il est conseillé de les sortir la veille à partir de 18h. **Merci de ne pas les sortir les jours avant et de les empiler auprès des conteneurs encore présents.**

SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT (suite)

Facturation

Côté facturation, aucun changement en 2023 : la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sera à payer encore fin 2023 avec l'impôt foncier.

Par contre, tous les usagers ayant testé le nouveau système recevront fin 2023 une facture « fictive », basée sur la grille tarifaire de la redevance incitative. Cette facture sera uniquement à titre informatif, elle ne sera pas à payer !

RAPPEL :

Ordures ménagères : 15 levées par an dans votre forfait

Emballages, sac ou bac jaune : sans limite !

Rappels consignes de tri :



Un porte sacs jaunes joli et pratique :

Voici ce que Bernard Picco, habitant du quartier Mas Blanquet a imaginé comme accroche sacs jaunes. Sa fabrication est vraiment réussie et aussi très pratique selon les employés de l'entreprise du groupe Nicollin qui a la charge de l'enlèvement des ordures ménagères sur l'agglomération du Gard rhodanien.

Il est vrai que si on sait un peu souder et bricoler, cela est beaucoup plus facile !

Bravo !

Le résultat est des plus jolis et il doit certainement faire partie des plus aboutis de toute l'agglomération !



23/05/2023 21:05

SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT (suite)

ENLEVEMENT DES CONTENEURS COLLECTIFS AU HAMEAU DE LA BEGUDE/MAS BLANQUET

Au cours de l'année 2023, l'agglomération va procéder à l'enlèvement de tous les conteneurs collectifs, permettant ainsi à tous les habitants d'utiliser leur conteneur individuel (ordures ménagères) et les sacs jaunes (emballages), pour une collecte en porte à porte. Pour les personnes n'ayant pas encore leur conteneur, nous vous invitons à contacter le service déchets de l'agglomération

Lieux de passage et malheureusement continuellement lieux de dépôts sauvages, les différents points de collecte le long de la RD 143 (hameau de La Bégude/Mas Blanquet) ont été les premiers à être retirés par les services de l'agglomération.

Profitant de l'enlèvement des conteneurs d'ordures ménagères, des élus bénévoles ont ensuite procédé au nettoyage de cette zone. Tous les déchets et immondices ont été jetés à la déchetterie. Un débroussaillage a également été effectué pour laisser le lieu impeccable.



Espérons que le lieu reste enfin aussi propre que ce qu'il mérite, pour la plus grande satisfaction des habitants de ce quartier !

LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES CHATS

Pour éviter la prolifération galopante de chats sauvages et livrés à eux-mêmes, **nous rappelons aux personnes propriétaires de bien vouloir en gérer la reproduction** (opérations de stérilisation, contraception). Pour cela, vous pouvez vous rapprocher des cabinets vétérinaires ou des nombreuses associations existantes.

Pour autant, plusieurs quartiers se retrouvent toujours envahis de portées de chatons !

Depuis deux ans maintenant la commune, face à ce problème de salubrité, s'est donc lancée dans une opération de stérilisation des chats errants en partenariat avec l'association 30 millions d'amis qui cofinance à part égale avec la commune les stérilisations et l'identification des chats errants. En plus de la participation financière, la commune doit prendre à sa charge la capture et le transport vers les cabinets vétérinaires ainsi que le re-lâchage des chats stérilisés et identifiés sur le lieu de vie.

Epaulés par des habitants extrêmement investis et concernés, le problème a pu être résolu à la Bégude.

L'aide des habitants est donc précieuse pour nous aider dans cette tâche de longue haleine et de patience pour éventuellement repérer les portées ou chats errants et nous aider à les capturer.

Nous espérons cette année que de telles situations puissent s'améliorer au village et à la Cadinière.

VIE DU VILLAGE

ÉTAT CIVIL (janvier 2023 - juillet 2023)

MARIAGE

- 💕 Caroline GILLES et Mamadou MBAYE, le 06 mai
💕 Nathalie COUTAUD et Olivier CONQUANS, le 19 juillet

PACS

- 💕 Marine BARNAVE et Antoine CHEVASSU, le 16 mai

DÉCÈS

- ☠️ Heinz BERNHARDT, le 02 mars
☠️ Jean Luc MAURIN, le 07 avril
☠️ Gilbert GUGLIELMI, le 29 juin

PARRAINAGE CIVIL

- *Téo CLERMONT, le 18 mars

RÉSULTATS SCOLAIRES

Cette liste a été établie d'après les informations portées à notre connaissance...
Si vous constatez des oublis, merci de nous contacter pour une prochaine parution

LES ENTRÉES en 6^{ème} :

Charlotte BRUNEL
Djani CHAGNOLEAU
Jeanne GELINEAU
Elina MACCHIARELLA
Mylann MICHEL
Néva OLIVETTI
Nans PRADIER
Marley VERDUN

DNB (Diplôme National du Brevet) :

Eliott CHEVALLIER
Lilou CONQUANS
Sophia LEGRAIN
Olivier MAURIN
Melvil PASQUALINI
Emma VOLPI

Cap Assistant(e) technique en milieux familial et collectif :

Ambre DAS DORES BARBÉ

Baccalauréat :

Lisa CARMINATI
Clément LEPORINI
Maelys OUTIZERGA

FÉLICITATIONS ET BONNE CONTINUATION !!

VIE DU VILLAGE

REPAS DES AÎNÉS

Enfin ! Cette année, après 2 ans d'interruption due à la période de COVID, on a pu renouer avec le traditionnel repas réunissant les aînés de Saint André et ceux de St Marcel, à la salle des fêtes de St Marcel de Careiret.

Ainsi le 28 janvier dernier, ce sont un peu plus de 35 « anciens » de la commune qui ont eu le plaisir de retrouver leurs collègues de St Marcel autour d'une bonne table, de bavarder, de danser...

Cette année, c'est « Le Petit Gourmand » de Connaux qui a régalé les convives, accompagné des vins des différents producteurs de St André et St Marcel.

Quant à l'animation, le duo Karine et Yohann de Goudargues ont apporté une superbe ambiance musicale pour le plus grand plaisir de tous !

Enfin les enfants des écoles de St Marcel de Careiret et ceux de l'école de St André d'Olérargues ont quant à eux, comme un lien entre les générations, fait de jolis dessins accompagnés « de bonne année » et « meilleurs vœux » sur les cartons des menus, égayant encore plus les tables.



BOITE À LIVRES

C'était une idée que plusieurs habitants avaient depuis un moment : un lieu de partage et d'échange de livres. Sous l'impulsion de plusieurs membres actifs de l'Association des Aînés, une petite bibliothèque a été installée sous le préau de l'ancienne école, sous la mairie. Le concept est simple : chacun peut venir y déposer des livres ou se servir gratuitement dans les livres déposés.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'un lieu pour se débarrasser des vieux livres très abimés que vous souhaiteriez jeter. Respect, savoir vivre et partage sont les maîtres mots de cette initiative.



GUIGNOL À LA SALLE DES FETES

Un spectacle de marionnettes a été présenté à la salle des fêtes par Mme LOYAL, petite troupe familiale de marionnettes pour la deuxième année consécutive.

Cette année, c'est d'abord le 04 juin puis le 07 juillet que les plus petits ont pu assister au jeu des marionnettes autour de belles histoires.

Les petits et les plus grands ont pu venir voir cette animation intemporelle et populaire qui plaît toujours autant.



FONTAINE

Pour le plus grand bonheur des Olérarguais, la fontaine s'est remise à couler ! Encouragée par les pluies récurrentes du printemps et après réparation d'une fuite causée suite aux travaux d'enfouissement de la ligne électrique, la fontaine a recommencé à légèrement couler, remplissant le bassin complètement.

Malheureusement, le retour de la sécheresse estivale l'a à nouveau découragée mais gardons espoir pour cet automne !

Pour autant, il serait nécessaire de procéder à un entretien de la canalisation dans sa partie haute afin de favoriser l'écoulement et ainsi retrouver un débit plus "normal".



ZOOM SUR ...Les terrines végétales de Karine

Karine Gil est installée sur la commune de Saint André depuis maintenant 5 ans. Demeurant dans le beau hameau du Mas Christol, c'est dans ce havre de paix qu'elle confectionne ses terrines végétales. Elle a commencé son activité en 2017 dans le Vaucluse.

Très attachée aux valeurs environnementales, Karine met un point d'honneur à proposer des produits Bio, de qualité et locaux. Ses produits possèdent d'ailleurs le Label « Nature et progrès », gage de qualité. Les produits sont toujours régionaux, voire très locaux comme

les légumes qui proviennent de chez un maraicher de Ribaute-les-Tavernes. A part le piment qui vient d'Espelette, tout le reste est produit dans le Gard, l'Ardèche, la Drôme...

Karine devant son stand de produits de la ferme



Ses terrines sont végétales et conviennent donc parfaitement aux personnes suivant une alimentation végétarienne. Toutefois, quel que soit le type d'alimentation, tout le monde trouvera un grand plaisir à découvrir son travail qui ravira ainsi toujours plus de papilles !

Ses produits sont disponibles dans plusieurs magasins Bio comme Biocoop ou d'autres épiceries fines. Parfois Karine participe à des marchés ou des foires Bio, comme celle de Barjac. Si elle est prévenue, elle peut même recevoir chez elle.

Contact :

Tel : 06 41 06 46 99

Mail : lesterrinesvegetales@gmail.com

Facebook : Les terrines végétales de Karine



NOUVELLE ACTIVITE :

Véhicule de transport avec chauffeur sur la commune

Jessica et Jonathan, installés depuis 5 ans dans la commune, viennent de se lancer dans une nouvelle activité, diversifiant un peu plus encore l'offre de services de la commune : il s'agit d'un service de VTC : JessiJo.

C'est un véhicule de transport de personnes avec chauffeur privé. Le couple, soucieux de l'environnement, a opté pour un véhicule roulant au carburant bio-éthanol. Ils vous accompagnent partout : en région Occitanie, PACA, en France et même au-delà des frontières !



ÉCOLE

Avec les beaux jours, les élèves de la classe de Mme Roman ont profité des espaces verts de l'école pour faire un atelier jardinage. Ils ont planté des fleurs, des aromatiques et quelques légumes. Les radis ont bien poussé mais piquaient un peu...



Le syndicat AB Cèze est intervenu plusieurs fois avec la classe des grands pour travailler autour des questions de l'eau. Ils ont découvert le cycle de l'eau et ont appris ce qu'était un bassin versant.

Au mois de mai, entourés de l'équipe enseignante et des agents, ils ont effectué une sortie dans la vallée du Refregeon pour mettre en pratique leurs apprentissages. Ils ont pu découvrir la faune et la flore de notre environnement proche.

Ils ont même attrapé une petite salamandre.



Le dernier jour avant les vacances de Pâques, l'école a été envahie par de nombreux super héros, princesses, footballeurs, clowns etc... L'occasion de fêter le carnaval autour d'un bon goûter offert par l'APE.



Cette année encore, grâce à l'investissement de Gaël, Directeur d'école, les élèves ont pu bénéficier de la sortie escalade en partenariat avec l'USEP un mercredi d'avril. Après quelques mises au point dans la cour de l'école, ils ont pu s'exercer sur les parois rocheuses de Collias. Après un pique-nique bien mérité, ils se sont baladés dans la garrigue.



ÉCOLE (suite)

L'équipe enseignante toujours en partenariat avec l'USEP a aussi organisé au mois d'avril une rencontre de handball entre les différentes écoles du secteur. Une bonne occasion d'appliquer les règles apprises durant le cycle Hand à l'école.



Cette année, la classe des grands est partie en classe verte multi-sports à Villefort en Lozère. L'occasion de pratiquer de l'escalade, de la spéléologie, des randonnées d'orientation et du canoé. Ils ont appris la lecture de cartes, les traces laissées par les animaux et les plantes sauvages comestibles. Une bonne initiation à la nature ! Les élèves étaient encadrés par les enseignants Laurine Bréaut et Gaël Bégaud mais aussi Brigitte Palus qui a participé à toutes les activités pour le plus grand bonheur des enfants.



La classe des plus petits a profité d'une journée sur Bagnols pour visiter le musée Albert André et découvrir la médiathèque.



Les petits ont aussi eu droit à leur sortie de fin d'année : une journée à Green Park pour découvrir les animaux de la ferme, faire de la tyrolienne, des voitures à pédales. Ils se sont amusés toute la journée et ont pu profiter d'être tous ensemble.



ÉCOLE (suite)

Enfin, le vendredi 30 juin se sont tenus, lors de la fête de fin d'année de l'école, les 1ers Jeux Olympiques de Saint André. Les élèves ont procédé à des épreuves sportives et artistiques, comme au temps des Jeux de la Grèce antique. Il n'y a eu ce jour-là que des vainqueurs !! Ce fut évidemment l'occasion pour les CM2, non sans émotion, de dire au revoir à leur école et à leurs enseignants



Et pour bien terminer l'année, une petite kermesse a été organisée dans l'enceinte de l'école le dernier jour. Tous les enfants ont participé à toutes les activités et se sont retrouvés sur la piste de danse pour la célèbre boum de l'après-midi. Heureusement, l'APE avait prévu le goûter pour revigorer tous ces danseurs.



ENGAGEMENT CITOYEN

Suite à l'appel lancé par la mairie « Plus beau notre village », une quinzaine de personnes, élus et habitants se sont retrouvés le temps d'une matinée le 11 mars pour des travaux d'embellissement.

Il s'agissait d'enlever et parfois même déterrer un ancien tuyau « provisoire » installé il y a plus de 20 ans entre le Mas Sarsol et le Mas de Sellier, le temps de travaux de réparation du réseau et afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable. En effet, outre l'aspect visuel, la présence de ce tuyau gênait aussi pour le débroussaillage annuel !



Coupé en morceaux, la quantité de tuyau récupéré s'élevait à 3m³ environ.

Merci aux habitants de tous âges qui ont prêté main forte aux élus pour cette action qui s'est déroulée dans la bonne humeur avec comme il se doit, accueil café et verre de l'amitié après l'effort !



WORLD CLEANUP DAY : 16 SEPTEMBRE 2023

La prochaine journée mondiale du nettoyage de notre planète aura lieu **le 16 septembre 2023**.

Nous vous donnons rendez-vous sur la place du village à 9h30.

Après l'accueil café, suivant le nombre de participants, nous nous répartirons par groupe vers les lieux les plus pollués par des déchets.

Pensez à vous munir de chaussures de marche et de gants !

Si vous avez connaissance d'un lieu qui mériterait d'être nettoyé et qui nous aurait échappé, merci d'en informer la mairie.

A poster for World Cleanup Day 2023. At the top, there's a photo of a person in a blue shirt carrying a large tire. Below the photo, the text reads: "WORLD CLEANUP DAY 2023 16 SEP", "ST ANDRÉ D'OLÉRARGUE", "JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE", "Samedi 16 SEPTEMBRE 2023 à 9h30 (Accueil café)", "LIEU DE RENDEZ VOUS : LE VILLAGE (devant le lavoir)", "Apportez en plus de votre motivation et votre sourire", "Vos propres gants (type jardinage) et un gilet fluo pour être bien vu !". At the bottom, there are logos for the local council, CARO RHODANIEN, and KNETPARTAGE, along with a QR code.

WORLD CLEANUP DAY 2023 16 SEP

ST ANDRÉ D'OLÉRARGUE

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE

Samedi 16 SEPTEMBRE 2023 à 9h30 (Accueil café)

LIEU DE RENDEZ VOUS : LE VILLAGE (devant le lavoir)

Apportez en plus de votre motivation et votre sourire
Vos propres gants (type jardinage) et un gilet fluo pour être bien vu !

TRAVAUX DIVERS

PLANTATION DE VEGETAUX

Quelques travaux annuels ont été entrepris par les agents ou la municipalité. Le 7 mars, les agents de la commune, Christine et Lison ont réalisé une série de plantation d'iris et de lauriers roses en divers endroits de la commune, à la place du village, à l'école pour aider au maintien de la butte de terre et devant la nouvelle station du Mas de Sellier.

Ces jeunes plants ont été obtenus grâce à une dotation du Département de Gard, en partenariat avec la pépinière de l'ESAT de la Bastide à Nîmes. Ces jeunes plantations sont signalées par une rubalise, merci de faire attention à eux !

BOUCHAGE TROUS VOIRIE

Comme chaque printemps et début d'été également, les trous hivernaux dans la chaussée ont été bouchés par des élus et des habitants volontaires avec de l'enrobé à froid.



Ce travail permet d'entretenir, à moindre frais, nos axes de communication.

Cette action ne concerne que les trous de taille raisonnable, pour les dégâts causés par les dernières intempéries notamment, il sera fait appel à une entreprise pour procéder à une réfection plus globale.



LA COMMUNE S'AFFICHE

Les panneaux d'affichage public de deux hameaux ont été déplacés. A Christol tout d'abord, l'unique panneau qui se trouvait sur la Placette de Christol a été placé à l'entrée du hameau sur le nouveau mur en pierre près des boîtes aux lettres. Un autre panneau y a été ajouté afin de recevoir plus facilement l'ensemble des informations. C'est désormais un point d'informations et de rencontres utile et agréable pour les habitants du quartier.



Par ailleurs, les deux panneaux d'affichage du hameau du Mas Sellier ont été aussi déplacés. Ils se trouvent désormais comme prévu au départ, sur le nouveau mur en pierre, sur la place des platanes, tout proche de la fontaine.

Comme à Christol, c'est un point de rencontre fort agréable, pour les habitants. Dès que possible devrait suivre le déplacement des boîtes aux lettres. Pour l'un comme pour l'autre, l'idée était de recentrer les différents services (affichages, boîtes aux lettres, et anciennement poubelles).

Il en sera fait de même au hameau des Fabrègues, qui pour l'instant ne dispose d'aucun panneau d'affichage, c'est également en cours.



TRAVAUX DIVERS (Suite)

BROYAGE DE VEGETAUX en partenariat avec l'AGGLOMERATION

C'est la troisième opération de broyage, en partenariat avec l'Agglomération qui a pu être renouvelée le 14 avril avec encore une fois un beau succès. Le principe est simple, à une date donnée, tout habitant peut déposer ses branchages à un emplacement balisé par la commune du parking situé sous la place du village. L'entreprise Terramax, mandatée par l'agglomération du Gard rhodanien procède au broyage des végétaux sur place, le broyat pouvant être récupéré par les apporteurs.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT : BIENTOT LA FIN



Après de (trop) long mois d'attente, l'entreprise SIR qui est chargé des travaux pour le compte d'ENEDIS, a commencé les dernières réfections à la suite de plusieurs malfaçons et oublis.

Le mois de juillet a donc vu les chemins de la commune s'améliorer, surtout après les dégâts liés aux fortes pluies.

Nous espérons désormais que les dernières touches pourront avoir lieu rapidement pour pouvoir clore ce chapitre !

DEBROUSSAILLAGE ESTIVAL DES CHEMINS

Dans la rubrique "entretien des chemins", chaque année a lieu un débroussaillage des bordures de nos nombreux chemins. Ces travaux se sont déroulés courant juin/juillet par l'entreprise SALAZIT de La Roque sur Cèze.

Cette opération, nécessaire et obligatoire, a un certain coût, il faut compter chaque année environ 9 000 €.

Elle permet de garantir une bonne visibilité aux intersections, assurant ainsi une plus grande sécurité pour tous, habitants mais aussi touristes et visiteurs, moins coutumiers de nos chemins étroits.



SECURITE ROUTIERE



Les peintures de signalisation horizontale de sécurité ont été reprises au sein du village de panneau à panneau, ce qui constitue la zone agglomération.

Cela concerne les stops, cédez le passage, dents de requin des dos d'ânes et les passages piétons, cela représente une dépense de 1 500 €.

Au-delà de ces éléments de sécurité, souhaitons que cela contribue également à inciter les usagers de la route à ralentir lors de la traversée du village.

TRAVAUX DIVERS (Suite)

LAVOIR ET LAVOIR

Le lavoir du village a également fait l'objet de travaux de sécurisation. Grâce à la vigilance de nos agents communaux, Christine et Lison, qui nous ont alertés sur la présence de tuiles cassées, nous avons fait intervenir J-Denis Delacroix, entrepreneur sur la commune afin qu'il puisse rapidement vérifier et sécuriser la toiture du lavoir du village. Merci à lui pour son intervention rapide !

Nous lui avons également demandé de vérifier l'état général d'un autre petit joyau de notre modeste patrimoine, il s'agit du lavoir situé sur la route de Christol. Là encore, c'est un habitant qui nous a alertés sur la végétation qui envahissait dangereusement toute la structure et qui risquait de l'endommager à terme.

Même si pour l'instant la structure porteuse est assez saine, la toiture et le bâtiment auraient besoin d'une petite réhabilitation. En attendant, des élus ont procédé à un premier gros travail de débroussaillage. Il est envisagé également de débarrasser le mur du lierre ou autre plante grimpante.



RETOUR SUR LES INTEMPERIES DE DEBUT JUIN

Dans la nuit du 9 au 10 juin, des pluies abondantes sont tombées sur notre commune, 140 mm relevés au village, voire plus... autour de 180 mm vers les hameaux de Christol, La Bégude...

Il n'y a pas de dégâts graves mais un peu partout des aléas à reprendre que ce soit sur les chemins, bouches d'égout, buttes en terres, arbres couchés, infiltration,

Les élus ont procédé aux premiers nettoyages des chaussées et balisages de sécurité pour ensuite pouvoir organiser des interventions internes ou extérieures par des entreprises spécialisées.



Concernant les buttes effondrées, la plus impressionnante est celle située à l'impasse du Mas de Sellier qui a nécessité là encore avec l'aide d'habitants, un déblaiement rapide durant la journée du samedi pour permettre l'accès aux habitations situées au-delà, une autre s'est effondrée aussi route de Christol, après balisage de sécurité, ce sont nos voisins agents et élus de St Marcel qui ont dégagé la terre.

Concernant les chemins, tous plus ou moins ont subi des dégâts, que ce soit avec la formation de trous ou problème plus compliqué des bordures de chemins grignotées par les ruissellements de l'eau.

Si certains ont pu être corrigés avec l'opération enrobé à froid du 17 juin, d'autres vont nécessiter l'intervention d'entreprises spécialisées, notamment au chemin de La Liquière, chemin de La Cadinière, ...



Nous avons un autre souci, c'est celui d'une bouche du pluvial située chemin de La Vignasse, qui est « sortie » du goudron face à la pression de l'eau.

Au cimetière, c'est l'angle de l'accès au parking situé à proximité qui n'a pas résisté au ruissellement abondant.

Ces différents dommages sont en cours de réparation.



TRAVAUX DIVERS (Suite)



A l'église, une infiltration dans la toiture a elle aussi occasionné des dégâts à l'intérieur de l'église avec l'effritement du plâtre intérieur. C'est l'entreprise de maçonnerie de J-Denis Delacroix qui est intervenue au plus vite pour limiter l'impact et en prévision de pluie à venir. La réparation intérieure sera réalisée ultérieurement

A l'école aussi, l'impact de la foudre a causé des dysfonctionnements au niveau du système chauffage/climatisation avec encore une fois des modules à changer, l'installation d'un parafoudre est prévue.

Il n'y a rien de dramatique fort heureusement, cependant les réparations de ces petits désagréments prennent parfois plus de temps que ce que l'on voudrait !

LE CHANTIER MULTI-SPORT A DEMARRE

Ceux parmi vous qui sont passés sur le parking des mûriers l'auront certainement remarqué : Tout d'abord d'importants travaux de débroussaillage ont eu lieu en début d'année.

Une première partie a pu être menée par un chantier d'utilité sociale de l'agglomération du Gard Rhodanien, ce qui nous a permis d'avoir une meilleure visibilité des dénivelés de l'emplacement supposé.

Ensuite dans le même périmètre, d'autres travaux de débroussaillage avec engins mécaniques ont eu lieu d'une part pour dégager les bordures du chemin des mûriers et sécuriser ainsi un peu plus le pourtour du village, ceci répondant aux obligations Légales de débroussaillage (OLD)

D'autre part, cela a permis également de libérer un terrain communal qui devait par ailleurs servir de lieu de stockage de terre et sera toujours utile en tant que parking supplémentaire en attendant de lui trouver une vocation spécifique, car ce terrain est particulièrement plat.

Concernant l'emplacement même du futur équipement sportif, la première tranche de travaux a consisté à d'importants travaux de terrassement pour réaliser une plateforme dotée ensuite d'un enrobé. Dans un deuxième temps, la structure de l'équipement sportif sera mise en place. La municipalité a fait le choix d'opter pour un équipement robuste, qui durera dans le temps et demandant le moins d'entretien possible. Le choix des couleurs s'est porté également sur des tons sobres pour s'intégrer au mieux avec l'environnement naturel du lieu.

Le montant des travaux s'élevant pour l'ensemble à la somme de 107 252,00 € HT, il a été nécessaire de procéder à un appel d'offre en trois lots (terrassement et réalisation de la plateforme, l'équipement sportif en lui-même et l'éclairage public solaire).

Au final, la commission d'appel d'offre a validé pour le marché du terrassement, l'entreprise ROBERT Travaux Publics de Verfeuil, l'entreprise ATC de Saint André de Roquepertuis pour la fourniture et la pose de la structure sportive et enfin l'entreprise VALETTE d'Alès concernant l'installation d'éclairages solaires.



A la mi-juin, les travaux de décaissement ont effectivement débuté. Vite arrêtés, car quelques jours après une pluie, un filet d'eau a entraîné l'arrêt du chantier pour 3 semaines, le temps que le lieu s'assèche. Cela nécessite du coup la mise en place d'un drain en complément du fossé de ruissellement prévu quant à lui dès le départ.

Aujourd'hui la plateforme est réalisée, avec tout dernièrement l'enrobé pour la mise en place de la structure début octobre normalement.

PAROLES AUX ASSOCIATIONS



Association des Parents et Amis de l'École de Saint-André d'Olerargues

Après les manifestations du début d'année scolaire, qui ont commencé sur des chapeaux de roue, l'APE a organisé sa soirée jeux en février. Avec la participation de OIKA OIKA, qui nous a fait découvrir une multitude de jeux de société, la magie de la soirée s'est opérée et un super échange entre petits et « grands enfants » s'est créé.



Ensuite, le printemps est arrivé ! Le marché aux fleurs ouvrait le bal avec de magnifiques fleurs de l'entreprise COTTIN. Une fois de plus, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous !



Du 9 au 12 mai, la classe de M. BEGAUD et Mme BREAUD est partie en classe verte au lac de Villefort en Lozère. Les enfants ont pu partager différentes activités sportives (canoë, escalade, spéléologie, ...) et s'amuser tout au long de cette semaine.

Le retour des enfants a laissé place à notre soirée culte : la soirée belge !

Malgré la météo capricieuse, la participation des habitants du village a permis de passer une soirée chaleureuse.

La classe de Mme ROMAN a visité la médiathèque et le musée de Bagnols sur Cèze. Puis les petits ont effectué une sortie à Saint-Chartes au Green Park pour observer et caresser les animaux de la ferme.



Pour terminer cette belle année, les enfants et les professeurs de l'école nous ont préparé un spectacle sur le thème des jeux olympiques. Sport, danse et chant se sont entremêlés pour nous offrir un magnifique show !

A la fin, nous avons pu souhaiter une bonne continuation à nos jeunes CM2 qui découvriront le collège l'année prochaine.

La soirée a continué autour d'un verre et d'un bon repas préparé par Chrystelle BROUILLET.



Vient enfin le moment des remerciements :

Merci à tous les habitants du village, les familles, les amis, les voisins, ... Grâce à vos dons et vos participations, nos enfants ont pu vivre des moments extraordinaires au sein de l'école et ainsi conserver de beaux souvenirs de cette année 2022-2023 !

Merci à tous les parents actifs de l'APE sans qui nous ne pourrions pas faire vivre cette association !

Et enfin Merci aux parents des CM2 qui nous quittent et tout particulièrement à Jessica, Jonathan, Manue, Fabrice, Chrystelle et François qui, depuis des années, ont répondu présents à chaque manifestation !

UN GRAND MERCI A TOUS ET A L'ANNEE PROCHAINE !!!!!

Comité des Fêtes et de Jumelage



« Lou Lavandin »

Bonjour à toutes et tous,

Cette année encore, le Comité des fêtes et de jumelage « Lou Lavandin », a pu organiser pour le plaisir de tous les manifestations suivantes :

- Le 04 février : un loto avec une salle pleine à craquer et toujours dans la bonne humeur !
- Repas du 8 mai : Avec le traditionnel agneau à la broche, un pur régal !
- Fête du 13 juillet : Une paëlla digne de ce nom qui nous a tous régalés avec une très belle affluence et soirée dansante pour fêter dignement la fête nationale.
- Fête votive, les 28 29 et 30 juillet : 3 jours de folies et de rigolade, dans une ambiance festive et familiale. On tient à vous apporter un service que l'on voit nulle part ailleurs. Vous êtes venus très nombreux pour faire la fête avec nous.



La fête votive ne serait rien sans vous, habitants de notre belle commune (et d'ailleurs), que beaucoup nous envient.

Merci pour votre présence, votre fidélité qui nous motive encore plus pour continuer à vous donner encore pleins de moments comme ceux-là. Cela nous fait chaud au cœur de voir que vous êtes fidèles à votre comité et à ses manifestations.

Un grand merci également aux membres bénévoles, ceux qui viennent parfois de loin et à ceux qui nous ont rejoints pour nous donner un coup de main. Plusieurs générations maintenant font parties de cette équipe et c'est un vrai régal de vous faire plaisir.

Nous attendons le troisième week-end de septembre pour goûter à la soupe au pois de nos amis Suisses qui comme chaque année nous fait saliver et laisse une odeur dans le village avec ce chaudron magique, que du bonheur...

A très vite et un bel été à vous !



PAROLES AUX ASSOCIATIONS



L'OlérArTguaise est une association d'initiation ou de perfectionnement aux techniques des arts comme : le dessin, le modelage, la peinture, le graph et les techniques de publication assistées par ordinateur.

Elle organise une **journée Portes Ouvertes le mercredi 06 septembre 2023** à l'ancienne école de Saint André d'Olérargues.

Ce jour-là, les nouveaux adhérents (enfants, ados, et adultes) pourront profiter d'un cours d'essai gratuit aux horaires suivants : de 10h15 à 12h15, de 14h à 16h et de 16h15 à 18h15.

Les cours sont assurés par Frédéric Bort : 06-03-62-26-61 ; frederic.bort@free.fr

Info/contact

lolerartguaise30@gmail.com

frederic.bort@free.fr

ASSOCIATION ALPHA

L'association a pour but de promouvoir et favoriser le bien-être et la santé des personnes par diverses approches corporelles dont le Gi Gong

Le Gi Gong est une gymnastique énergétique chinoise de santé dont les mouvements lents et souples s'enchaînent en harmonie avec la respiration afin de faire circuler les énergies vitales dans le corps et en fonction des saisons.

Dans les séances sont abordés aussi des temps d'étirement, de relaxation ou de méditation qui visent à détendre le corps, réguler la respiration et apaiser l'esprit.

Ces temps de pratique permettent d'être à l'écoute de soi, de ressentir ce qui se passe ici et maintenant pour soi, pour ainsi réduire les états de stress, d'anxiété et combattre les maladies psychosomatiques afin de mieux vivre son quotidien.

Les cours sont dispensés par Pascale Caulet, psychomotricienne DE de Paris Salpêtrière et patricienne en Energétique chinoise de l'institut Xin'an.

Les cours ont lieu le **mercredi de 18h00 à 19h15**, salle des fêtes de Saint André.

Des stages sont prévus ponctuellement le samedi matin de 9h15 à 12h15 (même lieu).

Tel : 06-69-74-64-63

Mail : tao.atelier@yahoo.fr

PAROLES AUX ASSOCIATIONS



DIANE OLÉRARGUAISE 30330 Saint André d'Olérargues

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année la société de chasse « LA DIANE OLÉRARGUAISE » a tenu son assemblée générale le 21 avril 2023 dans le local aménagé pour leur activité. Cette réunion a commencé par une minute de silence à la mémoire de notre cher « Vice-président », Jean Luc MAURIN, décédé brutalement, nous laissant tous incrédules, tristes et sans voix.

Le bureau a été modifié et est composé aujourd'hui des personnes suivantes :

Président : Didier QUEYRANNE
Vice-Président : Anthony PASQUETTI
Trésorier : Antoine PASQUETTI
Trésorier adjoint : Mickael MACCHIARELLA
Secrétaire : Guy VERLAGUET
Secrétaire adjoint : Gérard LACOUSSE

Membres actifs : Les personnes composant le bureau et Mrs Christian CARMINATI, Benoît JUSTAMOND.

Comme chaque année, une fois la saison de chasse terminée, le travail des chasseurs n'est pas fini. Un travail échelonné sur toute l'année permet le bien-être des animaux sur notre commune. C'est sur le terrain que se gère l'environnement utile à la biodiversité et aux animaux qui y vivent.

Aménagements :

La réserve « Perdreaux », de 100 hectares environ, délimitée par des panneaux, côté ouest de la commune, est toujours en place. Ce printemps, une matinée, en avril a été consacrée à vider, nettoyer et remplir les abreuvoirs pour permettre à la faune sauvage de passer l'été sans trop de contraintes dues à la chaleur. Ensuite, deux journées, courant mai, ont été nécessaires pour l'ouverture et le rafraîchissement de certains chemins et traces, également empruntés par les randonneurs. Ces jours-là, un « vététiste » est venu nous aider, un très grand merci à lui, il se reconnaîtra.

Piégeage :

Trois piégeurs s'activent sur la société pour réguler les renards, les fouines, les pies et autres nuisibles. Ces piégeurs sont aussi à votre écoute pour piéger chez vous le prédateur qui vous a généré des dégâts tels que dans vos poulaillers (Renard, Fouine, ...), dans vos greniers ou autres débarras (Fouine par exemple, ...) et/ou autres dégâts. Depuis le début de l'année il a été prélevé 19 renards et 4 fouines. Pour information, les propriétaires ayant subi des dégâts dans leur poulailler ou maison sont priés de renseigner un document destiné à la fédération des chasseurs du Gard pour connaître l'évolution du nombre et de l'importance des dégâts. Ce document est à demander à la société de chasse.

Dégâts :

Pour la saison écoulée 2022/2023, notre société de chasse qui gère 950 hectares environ, doit s'acquitter d'une participation financière de 950 €. Il a été prélevé 87 sangliers dans la saison 2022/2023.

Convivialité :

La Diane Olérarguaise organisera un repas sur la place du village le Samedi 26 août 2023 à Midi, nous aurons une pensée pour Jean Luc MAURIN. Repas « Gaulois » avec un sanglier à la broche, sanglier « Bio » prélevé sur la commune, là « les circuits courts », à la mode depuis quelques temps, sont bien respectés ! Réservez dès maintenant ce **Samedi 26/08/2023**. Des informations plus précises sur l'organisation et les réservations vous seront communiquées par des bulletins mis dans vos boîtes à lettres.

Nous souhaitons à tous un bon partage de la nature, même en dehors de la période de chasse, jusqu'à la fin de cette saison 2023/2024.

Prenez soins de vous et de votre entourage.
Le bureau.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS (suite)

« CEUX DU REFREGEOUN »



Jeux à la salle communale le mardi AM



Pétanque à l'ancienne école le vendredi AM

Autres activités :

17 janvier Assemblée générale, Galette des Rois,

07 mars repas restaurant Les Terrailles à Saint Nazaire,

31 mars rencontre départementale de belote à Maguerittes,

04 juillet repas champêtre sur la place (cassoulet)



25 avril sortie à la journée : Maison du mineur à la Grand-Combe, et mine témoin d'Alès



25 avril Maison du mineur



12 mai rencontre départementale de pétanque à Calvisson

"CEUX DU REFREGEOUN"



3 juin soirée Aligot sur la place
Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés pour la réussite de cette soirée.

A retenir :
Prochaine soirée Aligot
le 01 juin 2024

Du 17 au 24 juin voyage dans le Doubs et le Jura
Arbois, Ornans, source de la Loue à Ouhans, Gillois, Croisière repas au Saut du Doubs, Gilley, Caves d'affinage fort St Antoine, Pontarlier et l'absinthe, Levier et le cheval comtois, Menétrux en Joux, Montbenoit, Grande saline de Salins les bains, Saline Royale d'Arc et Senans ...



Voyage Doubs-Jura Gîte de Chilly sur Salins



Visite de la fromagerie de la source de l'Ain (Gillois)



Voyage Doubs-Jura Cascades du hérisson

Si cela vous tente, n'hésitez pas à vous informer en venant un mardi, ou vendredi après-midi, ou en contactant un membre du bureau.

Le bureau :

Marie-Elise BARON – Alexis GUY – Albert MARTINOT – Marie-Claude MILOT – Patrick MILOT

UN PEU D'HISTOIRE POUR FINIR : LE CHATEAU EN TRAVAUX

De nouveaux habitants du village, Jos WELIE & Linda SCHEIRTON, nous ont contacté récemment. Ils ont acquis le château de Saint André, se sont lancés dans des travaux et souhaitent recueillir des informations à ce sujet. Leur lettre nous a touché et trouve pleinement sa place dans la rubrique « Historique » du Bulletin. La voici !

Chers voisins,

Comme beaucoup d'entre vous l'auront probablement déjà observé, les rénovations du petit château de St André d'Olérargues sont maintenant visiblement en cours, suite à notre propre déménagement permanent à St André l'automne dernier. Le terrain entourant le château a été terrassé et de nombreux conduits souterrains ont été installés. La toiture, les sols et les fenêtres de la grange à l'ouest du château et du garage au nord seront restaurés cet été. Le toit du château sera ensuite restauré de manière à ce que des panneaux solaires puissent éventuellement être placés sur le toit sans que ceux-ci soient visibles. Dans le même temps, nous prévoyons d'élever à nouveau les cinq tours du château. Nos recherches historiques n'ont pas révélé exactement quand les tours ont été abaissées. Peut-être après les guerres de religion sur ordre du cardinal de Richelieu ? Peut-être à l'époque de la Révolution ? Peut-être volontairement au siècle suivant pour réduire les impôts ? Nous ne savons pas non plus quelle était la hauteur des tours à l'origine. Mais sur la base de ce que l'on peut apprendre de la structure actuelle ainsi que des comparaisons avec des châteaux similaires dans la région, nous espérons obtenir un aspect qui ressemble davantage à l'apparence médiévale du château.

Mais le Château St André est plus qu'un bâtiment. Il fait également partie de l'histoire de la ville, impliquant de nombreuses familles de St André. Soit parce que des membres de la famille vivaient dans le château et ses bâtiments environnants. Ou parce que les gens venaient faire leurs courses à l'épicerie qui se trouvait autrefois dans le château. Ou parce qu'ils ont participé à la récolte des vignes qui entouraient le château. De la même manière que nous espérons restaurer le bâtiment physique, nous espérons également assurer la pérennité de toutes ces expériences, souvenirs et histoires concernant le château.

Nous sommes ravis que plusieurs d'entre vous nous aient déjà envoyé des copies de photographies anciennes du château. D'autres ont partagé des histoires. Mais nous nous attendons à ce qu'il y ait une mine d'informations partagées par vous tous. Nous espérons que si vous avez une vieille photo, si vous connaissez une histoire ou si vous avez un souvenir personnel sur le château, vous êtes prêt à les partager avec nous. Nous aimerions rassembler tout ce matériel et produire un livre (en ligne). Si vous souhaitez partager, veuillez nous contacter au numéro de téléphone ou nous envoyer un e-mail à l'adresse ci-dessous. S.v.p. faites-nous savoir si nous pouvons vous reconnaître comme la source de l'histoire ou de la photo, ou si vous préférez rester anonyme. Si vous partagez du matériel de nature plus personnelle, veuillez également nous indiquer si nous devons anonymiser l'histoire lorsque nous la racontons dans le livre susmentionné. Merci pour le partage.

Jos WELIE & Linda SCHEIRTON

125 Avenue des Lavandières

07 89 67 69 82

info@chateausaintandre.center

